

**Monsieur Gérard Brun**  
Directeur du Personnel  
Groupe Dauphiné Libéré

**Objet : modification de collège AM-Techniciens aux élections CE-PSE**

Veurey, le mardi 27 avril 2004

Monsieur,

Nous avons tous constaté les difficultés de fonctionnement du Comité d'Entreprise de la Presse du Sud-Est, liées au nombre pair (6) des élus titulaires et suppléants.

Afin de retrouver un fonctionnement cohérent et de dégager une majorité claire lors des prochaines élections du Comité d'entreprise, nous vous proposons d'augmenter le nombre d'élus du collège « Agent de maîtrise – techniciens » à 3 élus (3 titulaires et 3 suppléants) au lieu de 2 aujourd'hui.

De cette manière le total d'élus titulaires au CE sera de 7 (1 cadre, 3 Agents de maîtrise – techniciens et 3 ouvriers – employés).

En contrepartie nous vous proposons de réduire la participation aux réunions du Comité d'entreprise uniquement aux élus titulaires, les élus suppléants pouvant assister uniquement en remplacement d'un titulaire absent.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer Monsieur, nos salutations distinguées.

Eduardo Morgan-Tirado  
Secrétaire Général  
Filpac-CGT Dauphiné Libéré

Copie :

MM. S. Freydier (FO)  
M. Iasparro (CFDT)  
C. Bergeron (CGC)  
F. Finet (CFTC)

Affichage.